

Le journal en ligne gratuit des Charentais d'ici et d'ailleurs.

# Le Boutillon des Charentes



N° 72 septembre - octobre 2020

## Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



\* - Grouiller, remuer

Extrait de « Les Saintongeais font de la résistance »  
(Nouvelles éditions Bordessoules)

Dans ce numéro de rentrée, nous tenons à féliciter Jacques-Edmond Machefert. Le prix Madeleine Labruyère va lui être décerné par l'Académie de Saintonge lors de sa session du 4 octobre, pour son livre « Saintes frayeurs ». Bravo l'ami, le Boutillon attend avec impatience ton prochain ouvrage. En attendant, ce numéro te consacre une page, et nous prouve que tu sais causer *patouès à pyienne goule*. Comme Pierre Dumousseau. Ce dernier nous a envoyé plusieurs petites histoires, et nous vous en proposons deux dans ce numéro. Et en plus, en vidéo, un extrait de son spectacle « Libertins, libertines ».

Pour ce qui concerne les faits historiques, nous rappelons la triste histoire qui s'est déroulée dans la région de Saint-Jean d'Angély, et notamment à Varaize, pendant la Révolution française.

Sur Goulebenéze, nous proposons une chanson en français qu'il a composée, en l'honneur de l'association des citoyens du monde, à laquelle il avait adhéré.

Jean-Bernard Papi continue son histoire sur « Cheval d'enfer » : la fin au prochain numéro. La poésie n'est pas oubliée, de même que la cuisine traditionnelle. Et pourquoi ne pas prendre un peu de repos dans un jardin zen à la japonaise ?

Bien entendu une bonne partie de ce numéro est consacrée au patois saintongeais. Et n'oubliez pas le Kétoukolé : Jhoël attend vos réponses.

Vous pouvez toujours naviguer sur notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour consulter les Boutillons précédents.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

## Sommaire

		Pages
Rendez-vous avec Jacques-Edmond Machefert	<b>Vidéo</b>	3
Les histoires de Pierre Dumousseau	<b>Vidéo</b>	4
A propos de Charles de Broglie, marquis de Ruffec	Gérard Fresser	5
La révolte paysanne dans le district de Saint-Jean d'Angély	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	6
Les maçons creusois	Jean-Jacques Bonnin	9
Chanson des citoyens du monde	Goulebenéze, Émile Gascard	10
Cheval d'enfer (5 <sup>ème</sup> partie)	Jean-Bernard Papi	15
Un jardin zen pour méditer	Jean-Yves Porcheron	18
Le coin des poètes	Cécile Négret, Yves Nicolas	18
Beurdasseries	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	19
Le coin des fines goules		20
Un peu de vocabulaire	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	21
À propos de ...	Pierre Péronneau (Maït' Piârre)	22
Kétoukolé	Joël Lamiraud (Jhoël)	24

## Rendez-vous avec Jacques-Edmond Machefert

Je connais Jacques-Edmond Machefert depuis une quinzaine d'années. J'ai commencé par la lecture d'un roman de jeunesse qu'il a écrit dans les années 60, « Oh ! Marilou ». J'ai aimé, et j'ai lu tous les autres, depuis « La Gabiroute » jusqu'à « Roméo et Scarlatine », et « Le jour de foire est arrivé ». Et bien entendu ses derniers romans, dont « Saintes frayeurs », inspiré de l'affaire de l'assassin de la pleine lune : ce livre est récompensé par le prix Madeleine Labruyère à l'Académie de Saintonge en 2020. Nous avons même écrit un livre en commun, avec Charly Grenon et Jean-Claude Lucazeau, « L'air du pays » : à cette occasion Pierre Dumousseau, qui nous a préfacé l'ouvrage, nous a baptisés les « quatre mousquetaires ».



Ensemble, nous avons écumé les salons du livre de la région, lui avec ses romans et moi avec mon livre sur Goulebenéze, accompagnés par Jean-Claude Lucazeau et ses Saintongeais qui font de la résistance. Nous y retrouvions Pierre Dumousseau, Jean-Bernard Papi, Christian Robin et tous les autres auteurs.

Ce Saintongeais de Breuillet (in thiù salé), amateur de jazz, a longtemps côtoyé le monde de l'audiovisuel avant de se lancer avec talent dans l'écriture. Je sais qu'il prépare un nouveau livre, mais il n'a pas voulu m'en donner le thème, il attend de l'avoir terminé. Le Boutillon vous en parlera lors de sa sortie.

Je vous propose deux textes. Le premier, sur le pasteur Horace, est tiré de sa page Facebook. Je le trouve savoureux : la réaction de la comtesse, une bigote catholique certainement, et l'humour du pasteur, c'est excellent. Pour le second texte, Jacques-Edmond a voulu rendre hommage à un barde local, Marcel Bertin, en racontant lui-même un de ses textes, qui figure dans notre livre « L'air du pays » (éditions du Croît vif).

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

### Le pasteur Horace

Quel beau prénom, Horace ! Il fut pasteur à Breuillet de 1932 à 1948. Selon ma mère, qui faisait le ménage au presbytère (actuelle mairie de Breuillet), c'était un homme charmant, très ouvert, plein d'humour. Quand il revenait de Vaux en voiture, il rencontrait souvent la comtesse qui venait de Taupignac et allait faire ses courses au bourg. À pied ! Il s'arrêtait et lui proposait de monter. Elle refusait : « Quelle horreur, un protestant ! ».

La femme du pasteur se moquait : « Alors, tu es arrivé à tes fins avec ta chérie ? ». Et un jour enfin, il répondit : « Oui, elle avait été surprise par l'orage, et il tombait des cordes... Mais elle ne m'a pas adressé la parole ! Même pas un petit merci ! Je crois qu'elle me prend pour un monstre... ».



### Hommage à Marcel Bertin

Après la guerre et jusque dans les années soixante, les hordes uniformisatrices de touristes et retraités n'avaient pas déferlé du littoral vers l'intérieur des terres ; notre culture paysanne restait vivace ; le patois saintongeais, certes appauvri, était encore pratiqué dans nos campagnes... Pourtant, les premiers signes de déclin se faisaient sentir : l'attrait de la ville vidait nos campagnes de ses forces vives pendant que l'école et les parents interdisaient l'usage du parler traditionnel aux enfants. Même Raymond Doussinet, l'auteur de l'incontournable grammaire saintongaise et des plus beaux ouvrages d'initiation à notre patois, était pessimiste « La cause du patois saintongeais doit être plaidée sans illusions ; elle est d'autant plus belle qu'elle est perdue d'avance » ...

De nombreuses communes saintongaises avaient alors leur barde local. Breuillet avait le sien, Marcel Bertin, dont l'absence de *châfre* n'excluait ni le talent, ni l'authenticité. Il passait généralement en première partie des « stars » du moment (Odette Commandon par exemple) ou lors de fêtes annuelles. Né le 30 mars 1917 à Breuillet, fils de paysan, Marcel a eu le privilège (pour l'époque) de suivre des études secondaires au lycée de Pons avant de revenir participer aux travaux de la ferme familiale. C'est après cinq longues années de détention en Allemagne qu'il commence à faire apprécier ses réelles qualités de conteur patoisant dans une veine résolument comique et originale. Il écrit ses propres monologues, mais reprend aussi avec un égal bonheur les grands classiques de Goulebenéze.

Le moment le plus attendu de sa prestation était celui au cours duquel il se transformait en journaliste et chansonnier de son époque : un genre de revue de presse, à la manière de ce que pratiquerait, bien plus tard, un certain Guy Bedos. Il traitait de l'actualité nationale et locale, moquant habilement les travers de ses contemporains, pour la plus grande joie d'un public conquis.

Le texte qui suit, même s'il traite d'événements plus contemporains, s'inspire largement (et respectueusement) du style pratiqué par Marcel Bertin. *Le carnage du Billeau*, est la restauration d'un de ses monologues à partir d'un brouillon et de souvenirs transmis oralement.

Cliquez pour la vidéo : <https://vimeo.com/418125165>

## Les histoires à Pierre Dumousseau

Pierre Dumousseau est l'un des meilleurs conteurs de la région. Il a de qui tenir, car son père, Jean Dumousseau, alias Nestor Biroulât, interprétait en patois ses propres histoires, et écrivait dans le Subiet.

Pierre est « né néssu » dau coûté de Villefagnan. Il est né la même année que moi (je ne vous dirai pas laquelle), mais comme je suis plus vieux de quelques semaines, il fanfaronne en précisant qu'il est beaucoup plus jeune que moi. Thieû gâ sait tout faire, i-l'a pâ d' demain. Écrivain, il a publié aux éditions du Croît vif plusieurs ouvrages de contes : « A pas contés », « Contes à rebours », « Au bout du conte », « Avant qu'o s' pârde ». Il a également écrit des livres pour enfants que mes petits-enfants adorent : notamment « La balade de M. Fourmi à cinq pattes », illustré par Mathieu Jaffro, avec des paroles et musique de Monique Tréhard, et « Le renard et la cagouille ». L'Académie de Saintonge l'a récompensé en 2002 pour l'ensemble de son œuvre écrite.

Mais il est aussi homme de théâtre, et j'ai pu l'apprécier dans la pièce « Les deux aveugles ». Et selon la demande il peut, avec ses amis Rémy et Benjamin Ribot, ou Alain Charrier, vous proposer une animation sur Brassens, Brel, Gaston Couté, ou les Contes libertins. Quand je lui demande : « Il ne t'arrive pas de te mélanger, dans tous ces spectacles, surtout à ton âge ajoutai-je perfidement ? », il me répond : « Je mets le disque dur en marche dans ma tête et c'est parti ! ». Le Boutillon s'est fait à plusieurs reprises l'écho de ces spectacles.

Bref, Pierre est un ami. Il m'a proposé plusieurs histoires, qu'il a écrites pour l'Almanach des Charentes 2021, édité par Geste éditions, en vente dès maintenant dans les librairies et les grandes surfaces (9,90 euros). Le Boutillon est ravi de vous les présenter. En voici deux, les autres suivront.

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)



Avant de commencer, o faut bin que je vous dise de vour qu'al venant mes histoères et mes menteries. Quand j'étais drôle, dans les années cinquante, j'avais un père et un grand-père qu'étaient selliers-bourrelliers à Villefagnan, Chérente. I' teniant boutique en plein mitan de la Grand'rue... et, coume dit moun ami Bilout en parlant des barges ostréicoles, « A Villefagnan les rues sont tellement larges qu'on sait pas dans quel sens est la longueur ! ».

Alors, quand o mouillait, o y'avait deux endrets pour le rendez-vous des pésans : chez le coiffeur et chez le bourrellier (o y'avait bin le maréchal ferrand étou, mais o faisait trop de brut quand i' cougnait su' son enclume et les visiteurs peuviant pas entendre leu sottises !). Coume mon père était déjà un bon conteur et mon grand-père un grand menteur, les séances à la boutiques se jouiient presque teurjhou « à guichet feurmé ». Moé, tout p'tiot drôle, je me sacquais dans un coin et j'épongeais tout ça dans ma jeune cervelle. Je compeurnais point tout (o valait p'têt' mieux), mais j'enregistrais... et, asteure, j'écris « dau conneries » (coume m'a dit un vieux lors d'une veillée contes), et je restitue tant bin que mal tout ce que thiés mouments authentiques m'ont apporté. O l'est pas pu compliqué que ça !

Pierre Dumousseau

S'il fallait établir un « hit-parade » (coume on dit chez les an-y'ais), les histoires de maris cornus tenaient la corde.

Celle-là, j'ai bien dû attendre ma douzième année pour en comprendre tout le sel :

Deux vieux copains, Marcel Baudoin et Lucien Pacaud se retrouvent à la foire de Ruffec ; ils vont boire un verre au bistrot et, après échange de quelques généralités sur le temps et les moissons, ils abordent les confidences plus personnelles :

« Dis-don Marcel, demande Lucien, si jhe couche avec ta femme, on est beau-frères ? On est cousins ? On est compères ? On est... Marcel lui coupe la parole :

- Non, on est quittes ! ».

Les Charentais sont réputés pour leur logique « à toute épreuve » ; et cela se manifeste dès leur plus jeune âge.

Le petit Albert Chartier, élève au CM1 à l'école élémentaire de Segonzac (16), était aux dires de tous totalement hermétique à la logique mathématique ... Il n'en n'était pas pour autant dénué de répartie.

Après une leçon sur le calcul des pourcentages, le maître d'école lui avait proposé un exercice d'application : « Mon petit Albert, suppose que j'emprunte à ton père la somme de cent mille francs (les anciens, d'avant 1958), au taux de dix pour cent, combien devrai-je lui rendre au bout d'une année ? Albert s'était gratté l'occiput un moment ...

- Cent cinquante mille francs, M'sieur.

- Mais mon pauvre Albert, s'était exclamé le maître, tu es aussi nul en arithmétique qu'en orthographe !

- Oh si, m'sieur, jhe counais l'arithmétique ... mais on vouét bin qu'ol'est vous qui counaissez pas mon père ! »

En bonus, un extrait du spectacle « Libertins, libertines » : [Vidéo : libertins libertines extraits](#)

## À propos de Charles de Broglie, marquis de Ruffec

### Gérard Fresser

Gérard Fresser, chercheur en chemins, est un nouveau collaborateur du Boutillon. Dans un Boutillon spécial, j'avais écrit un article sur Charles de Broglie, fidèle serviteur du Roi et de la France :

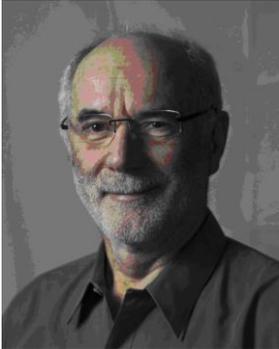
<https://journalboutillon.com/wp-content/uploads/2020/01/Petites-et-grandes-histoires.pdf>

C'est à partir de 1773 que le marquis dut s'exiler dans son domaine de Ruffec, à la suite d'un conflit avec le ministre, le duc d'Aiguillon.

Gérard apporte des éléments complémentaires par rapport à mon article. Mais je sais qu'il a dans son boutillon personnel bien d'autres écrits dont il pourra nous faire profiter.

Mais tout d'abord, comme pour tout nouveau collaborateur, je lui ai demandé d'écrire quelques mots pour se présenter, avec une photo.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)



De mon pays natal, la Bretagne, je garde le souvenir des ajoncs d'or au printemps, de l'écume sur la côte, de l'agacement du vent dans les chevelures, nos joues bouffies par le sel dans l'air, des tempêtes fréquentes, du collège au Port Louis et du Lycée Colbert, la compagnie des Indes et ses incitations au voyage. Au 22<sup>e</sup> de l'âge, j'étais ici, dans ma nouvelle terre d'accueil, sans découvrir aussitôt la ville royale, son histoire, ses remparts d'Isabelle, Henry IV et sa grand-mère, son port l'Hourmeau et ses gabares. Plus j'apprends et moins je sais tant il y a à investiguer sur un riche passé qu'il faudra bien un jour raconter, sans baragouiner. Beurnotion !

Gérard

Le chercheur en chemins, de l'Histoire.

Les chemins ne sont plus les mêmes quand on connaît leur Histoire.

Le marquisat de Ruffec....**Charles François de Broglie**...son destin est lié à la guerre d'indépendance des États-Unis. De là à se voir souverain de ce nouveau pays, il n'y a qu'un pas qu'il n'a pas hésité à franchir. Et pas seulement !

À 40 ans, il se marie avec la princesse Louise de Montmorency. Avec la dot de son épouse, Il achète le 6 décembre 1762 le territoire de Ruffec en Charente. Il prend alors le titre de **Marquis de Ruffec**. Broglie est un bourreau du travail, se partageant entre la Charente et l'hôtel de Broglie à Paris. Il travaille jour et nuit, rédige des mémoires, des rapports ou autres recommandations et échafaude des plans.

Il détient aussi des mines près de Confolens. Il crée des forges dans le Saintongeais et va commencer l'assainissement des marécages de La Boutonne. Il a de très bons rapports avec les armateurs de La Rochelle et de Rochefort, ce qui pourra l'aider le temps venu dans ses ambitions américaines.

En 1776, il a sa toute nouvelle fonderie de canons de **Champlaurier à Nieuil** et curieux de tout, avec un esprit agile et ingénieux, il achète, près de Ruffec, à **Taizé-Aizie** sur la Charente, une **aciérie** qui a fourni 160.000 livres de fonte par mois. Charles de Broglie sera non seulement le catalyseur et financeur du destin de **La Fayette**, mais surtout le moteur et le guide.

L'expédition du navire "Clary" rebaptisé "La Victoire" en 1777, fut financée en partie par de Broglie:

« ... l'investissement total à 112 000 livres, une somme exorbitante. Ce n'est pas La Fayette mais le comte de Broglie qui régla le premier versement de 26 000 livres, le beau-frère de Dubois-Martin, Pierre de Larquier, prêtant les 3 000 livres tournois manquantes ».

La Fayette lui en sait gré et écrit :

« Je dois beaucoup au Comte de Broglie dont le cœur, après de vains efforts pour m'arrêter, me suivit avec une tendresse paternelle ».



Ce qu'il reste du château de Ruffec

Le site de la mairie de Ruffec ne mentionne pas cet épisode important. Par contre, Taizé Aizie le sait et en parle :

« Un haut-fourneau et deux feux d'affinerie furent construits en 1731, aux forges de Taizé-Aizie. En 1762, le comte de Broglie achète la forge au duc de St Simon. Elle est nationalisée et mise en régie pendant la Révolution alors qu'elle produisait des boulets ».

Boulets pour Rochefort ?

De Broglie est mort en 1781 d'avoir écopé du paludisme dans les marais de Rochefort ...

## La révolte paysanne dans le district de Saint-Jean d'Angély

### Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Après 1789, furent créés les départements. Celui de Charente-Inférieure était subdivisé en sept districts : La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint-Jean d'Angély, Marennes, Pons et Montlieu. C'est Saintes qui fut choisi comme chef-lieu du département, au grand désappointement de Saint-Jean et La Rochelle. On sait que le 1<sup>er</sup> juillet 1810, sous Napoléon 1<sup>er</sup>, Saintes fut dessaisi au profit de La Rochelle.

Nous sommes à la fin de l'année 1790. Le tocsin a sonné dans de nombreuses églises avoisinant Saint-Jean d'Angély, les paysans se sont révoltés, il y eut des morts, jusqu'à ce que l'armée rétablisse l'ordre.

### Les causes de la révolte



*District de Saint-Jean d'Angély : communes ayant participé à la révolte paysanne*

une même cité aura des répercussions sur les événements qui vont suivre.

Dans les campagnes, il y avait eu « la grande peur ». Le bruit courait que des hordes sanguinaires parcouraient le pays pour tuer et voler, comme les « Écorcheurs » au temps de la guerre de Cent ans. Les Seigneurs avaient perdu leurs privilèges et en même temps leur rôle protecteur. Il fallait donc, dans chaque village, se protéger directement, c'est ainsi que furent constituées les « gardes nationales ».

À l'automne 1790, plusieurs communes du district se soulevèrent. Il faut dire que les griefs accumulés et refoulés depuis la nuit des temps contre un régime seigneurial tout puissant éclataient au grand jour. Pourtant, la loi du 4 août 1789 avait promulgué l'abolition des privilèges, ce qui donnait un immense espoir aux paysans.

Mais si le régime seigneurial est détruit, si les corvées, les servitudes personnelles et certains droits sont abolis, les décrets d'application de la loi précisent que les privilèges économiques sur les terres sont maintenus, telle la dîme versée au clergé, et si les paysans veulent s'en libérer, ils doivent les racheter : il s'agit du champart, appelé aussi selon les régions terrage ou agrier, et des complants et arages, tous payés en nature (1). Mais les racheter avec quel argent ? Les taux fixés pour les rachats sont si élevés qu'ils sont inaccessibles.

Le bruit se répand de village en village que les paysans ont été bernés, et que la nouvelle organisation mise en place au niveau du district est en partie responsable car elle ne les soutient pas. Il suffit d'une étincelle, d'un ou deux meneurs, pour qu'une révolte éclate, d'autant plus qu'en automne, une fois les moissons et les vendanges terminés, il faut payer aux seigneurs ces redevances en nature.

### Les débuts de la révolte paysanne

C'est à **Grandjean**, un petit village situé entre Saint-Jean et Saint Savinien, que se produit le premier incident. À la sortie de la messe, un des habitants harangua la foule pour s'opposer au paiement du terrage, et pour exiger que le seigneur présente ses titres, ce qui deviendra une exigence dans de nombreuses communes.

Puis c'est **Migron** qui est touché. Il y eut d'abord un début d'insurrection au sujet de la circulation des grains. Et lors de la foire du 3 octobre 1790, la municipalité invita les habitants à ne plus livrer les redevances en nature. Le plus virulent était le notaire royal Pierre Giraud (2), pourtant chargé des intérêts du seigneur. Il fit signer une requête, selon laquelle aucun droit ne devait être payé par les paysans tant que le seigneur n'aurait pas présenté ses titres primitifs. Celui qui passerait outre à cette décision serait menacé de pendaison.

Le directoire du département cassa la décision de la municipalité, et le 10 octobre il envoya deux commissaires, escortés de douze cavaliers de la maréchaussée. Ils furent accueillis par le notaire, à la tête des habitants armés de fusils, sabres, faux et bâtons, et durent se retirer sans avoir pu remplir leur mission.

Il existait trois niveaux de décisions : le département, le district, et les municipalités.

Le district de St-Jean-d'Angély, était divisé en neuf cantons : St-Jean-d'Angély, Taillebourg, Loulay, Matha, Brizambourg, Lozay, St-Savinien, Aulnay et Tonnay-Boutonne.

Le Conseil du district dispose de larges pouvoirs au niveau de la vie quotidienne, ce qui entraîne des conflits avec la municipalité. C'est vrai à Saint-Jean d'Angély, où une majorité des membres du district, soutenue par Claude-Alexandre Normand d'Authon, et issue de la « Société des amis de la Constitution », est opposée à l'équipe du maire Antoine Valentin. La lutte entre Normand d'Authon et Valentin pour la conquête de la mairie a été décrite dans le Boutillon n° 55 de septembre – octobre 2017.

Si le parti d'Antoine Valentin, plutôt favorable aux acquis de la Révolution, avait gagné les élections municipales, les membres du district étaient pour la plupart des nobles conservateurs. Cette rivalité entre deux organisations pour

Les commissaires ont cependant pu lire l'arrêté du directoire du département, et ensuite l'afficher. Cet arrêté rappelle que tous les redevables de la dîme sont tenus de la payer, de même que toutes les redevances qui n'ont pas été supprimées, tant qu'elles n'auront pas été rachetées. Cet arrêté fut affiché dans toutes les communes.

À **Aujac**, c'est le commandant de la garde nationale, Arnaud Beaucourt, qui est le meneur de la contestation anti seigneuriale. C'est un affabulateur qui affirme avoir été désigné comme le responsable de la vente des biens ecclésiastiques. Il insulte le curé et le maire, et fait jeter hors de l'église le banc du seigneur. Il affirme avoir lu, à Saint-Jean, un décret supprimant le paiement de la dîme. Il incite donc la population à ne plus payer les droits et à ne plus laisser sortir les grains. Et les gens le croient.

Beaucourt fut mandé au directoire du district de Saint-Jean. Mais il fut intercepté par le maire, Antoine Valentin, qui lui dit de ne pas s'y rendre et d'envoyer une réponse écrite qu'il lui dicta. Au deuxième mandement il refusa à nouveau de se rendre au district, et il mobilisa la garde nationale pour protéger les greniers à blé. Le district envoya deux commissaires, qui durent faire demi-tour face aux menaces.

Lors du soulèvement d'**Authon**, le château de Claude-Alexandre Normand d'Authon fut incendié et pillé, et les armoiries furent martelées. Et pourtant ce dernier avait été inscrit sur la liste du Tiers-état lors de la nomination des députés aux États généraux.

L'insurrection paysanne s'est propagée à presque toutes les communes du district, dont notamment Brizambourg et Fontenet. Mais c'est surtout à Varaize qu'elle prit le plus d'ampleur.

## La révolte paysanne à Varaize

### Les protagonistes

Le seigneur est la comtesse **Suzanne Adélaïde de Belloy**. Elle est veuve de Michel Amelot, comte de Gournay et Varaize, seigneur de Saint Julien de l'Escap et des Églises d'Argenteuil, mort en 1786. Elle est très autoritaire à l'égard des paysans. Elle exige désormais que les rentes soient payées en froment et non plus en avoine, les mesures passant de 5 picotins à 5 boisseaux (3).

**Pierre Nicolas Joseph Latierce** est le régisseur de la seigneurie depuis 1760. En 1790 il devient maire de la commune. Il applique avec dureté les exigences de la comtesse, ce qui lui vaut de solides inimitiés de la part des paysans. Il est l'homme de l'ordre, le notable.

L'avocat **Bernard Laplanche** s'installe à Varaize en 1790, à la suite de son second mariage. Avec un marchand de Mirambeau, **Labroue**, il achète des terres à Varaize, et devient ainsi électeur. Sur ces terres nouvelles, il refuse de payer les droits, y compris la dîme, ce qui lui vaut des démêlés avec l'église et la comtesse.

### L'arrestation de Laplanche

Laplanche prend la tête de l'opposition aux droits seigneuriaux, et est suivi par l'ensemble des propriétaires de la commune. Il rédige la requête de l'ensemble des habitants contre la comtesse Amelot, demandant la présentation des titres primitifs et refusant le paiement des droits seigneuriaux. Cette requête est lue le 3 octobre 1790 après la messe. Latierce tente de prendre la parole mais est violemment pris à partie par la foule.

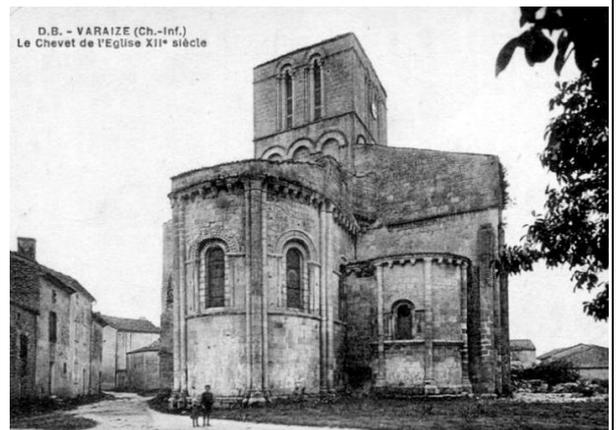
Latierce avertit les autorités du district, à Saint-Jean d'Angély, en se plaignant des agissements de l'avocat. Au reçu de cette plainte, le directoire du district décide la « saisie de corps » de Laplanche. Dans la nuit du 20 au 21 octobre 1790, l'huissier Bouyer part à Varaize, à la tête de la brigade de la maréchaussée et de vingt-cinq cavaliers du bataillon des chasseurs bretons.

À Varaize, la garde nationale était bizarrement absente : on soupçonna le maire de l'avoir éloignée, sachant l'arrivée imminente de la troupe. Laplanche fut arrêté chez lui au petit matin. Mais des hommes du village entrèrent dans l'église et sonnèrent le tocsin afin d'alerter les habitants.

À quelques lieues du village, la troupe fut assaillie par les villageois, hommes et femmes, armés de fusils, de faux et d'instruments aratoires, exigeant la libération de l'homme qui « leur donnait de si bons conseils ». Devant la menace, Bouyer demanda à la troupe de tirer, ce que refusa l'officier responsable des chasseurs bretons. Des coups de feu éclatèrent cependant des deux côtés. Si aucun soldat n'est blessé, deux hommes et trois femmes parmi les insurgés furent tués. Laplanche est finalement emmené à Saint-Jean, où il est emprisonné.

### L'arrestation et l'assassinat de Latierce

Les insurgés revinrent à Varaize, emportant les morts sur des litières improvisées, en criant vengeance, et les exposèrent devant l'église. Le tocsin se mit à sonner. Latierce, craignant pour sa vie, s'enfuit vers Saint-Jean d'Angély. Il fut rattrapé par des habitants de Fontenet, alertés par le tocsin, qui lui reprochèrent sa fuite dans un moment aussi grave, et le ramenèrent à Varaize.



Accusé de trahison, il est arrêté, on lui passe la corde au cou pour le pendre aux ailes d'un moulin (4). Mais ses bourreaux suspendirent l'exécution, en prévoyant d'en faire un otage pour libérer Laplanche. On l'enferma en lui donnant pour toute nourriture, paraît-il, de l'ail cru, dont il avait horreur.

Pendant ce temps, le tocsin sonna dans toutes les communes du district, car les gens de Varaize avaient envoyé des missives leur demandant de venir s'associer à eux pour venger leurs morts et l'arrestation de Laplanche.

Trois conseillers municipaux de Varaize se rendirent à la mairie de Saint-Jean pour prévenir que si Laplanche n'était pas libéré, toutes les paroisses viendront assiéger la ville en lançant des cris hostiles contre le district. La plupart des membres du district s'enfuirent, laissant la municipalité en première ligne. Celle-ci négligea d'en informer le département, qui aurait pu envoyer des renforts depuis Saintes : toujours ces rivalités entre le district et la municipalité, et entre Saint-Jean et Saintes, chef-lieu du département.

Puis ce furent le fils de Latierce, Michel, et son frère, Hyppolite, qui se rendirent à la mairie de Saint-Jean pour demander de tout mettre en œuvre pour faire libérer le prisonnier, compte tenu du danger qu'il courait entre les mains des habitants survoltés de Varaize. La municipalité envoya trois représentants, pour calmer les esprits et demander la libération de Latierce. Ceux-ci furent molestés, et ne furent laissés libres qu'en échange d'un avertissement à la municipalité de Saint-Jean : si Laplanche n'est pas libéré le lendemain à 6 heures, dix mille hommes et femmes viendront assiéger la ville. Or la cité ne possède plus de remparts et la garnison est peu fiable. Les chasseurs bretons resteront dans leurs quartiers. C'est la persuasion et la discussion qui sont privilégiés, plutôt que la force.

Les membres du district qui ne se sont pas enfui ne sont pas opposés à la libération de Laplanche et à un échange avec Latierce, car ils se sentent directement menacés, mais le juge-criminel, Saint Blancard, refuse car il estime qu'il s'agit d'un marchandage contraire à la loi.

Le 22 octobre 1790, à 9 heures du matin, on entend le bruit du tambour du côté de Saint Julien de l'Escap, tout proche de Saint-Jean : c'est l'annonce de l'arrivée de 1 500 insurgés ayant à leur tête les commandants des gardes nationales, les officiers municipaux, et les curés obligés de suivre le mouvement. Arrivés à Saint-Jean d'Angély, les meneurs désignent des délégués qui se rendent chez Saint Blancard au Palais de justice. Laplanche est libéré à midi et promené en triomphe dans les rues de Saint-Jean.

Il ne reste plus qu'à faire l'échange. Mais le malheureux Latierce, molesté et frappé par la foule en colère est dans un état lamentable et n'oppose plus aucune résistance à l'acharnement de ses bourreaux. Malgré les demandes et les persuasions des officiers municipaux, ceux qui le détiennent refusent de le rendre. Le maire Valentin, aidé par Isambard, curé de Ternant, parvient à l'emmener dans une maison voisine. Mais les assiégeants enfoncent la porte, et Latierce est tué d'un coup de couteau de sabotier. Les insurgés se dispersent en laissant le corps sur place.

Quant à l'huissier Bouyer, qui avait procédé à l'arrestation de Laplanche et demandé de tirer sur la foule, il fut arrêté à La Vergne. Il fut pendu par les pieds, et il ne dut la vie sauve qu'à la municipalité de Saint-Jean, qui le récupéra et l'enferma dans la tour de l'Horloge en attendant son procès.

\*\*\*\*\*

Après tous ces événements, ce fut le temps de la répression et du retour au calme. Le directoire du département envoya environ sept cents hommes de troupe pour pacifier le district de Saint-Jean d'Angély. Laplanche et son ami Labroue furent capturés à Matha. Des centaines de personnes furent également arrêtées dans toutes les communes révoltées. Au lieu d'être emprisonnées à Saint-Jean, où les discordes entre la municipalité et le district étaient susceptibles de causer problème, elles le furent à Saintes ou à La Rochelle. À Varaize, les cloches de l'église furent descendues pour empêcher le tocsin de sonner. Le 28 octobre, un éloge funèbre fut célébré en l'honneur du malheureux Latierce.

À la fin du mois d'octobre 1790, le calme est revenu. Sur le plan administratif, la municipalité est mise en cause par le directoire du département, et Élysée Loustalot devient maire provisoire. Aux élections suivantes, Valentin est réélu, mais fatigué il abandonne ses fonctions.

Finalement en 1791, à l'occasion de l'acceptation de la constitution par le roi, le tribunal de La Rochelle prononça une amnistie générale en faveur des accusés.

*Sources : La Révolution française à Saint-Jean d'Angély (Jacques Roux) – Petite histoire de Saint-Jean d'Angély (Jean-Claude Saudau).*

- (1) *La dîme est une fraction variable, en principe dixième partie, des produits de la terre et de l'élevage versée à l'Église. Le champart est une taxe du paysan due au seigneur, qui consiste à prélever une part de la récolte. Il est prélevé après la dîme due au clergé. On dit aussi agrier ou terrage ou arage. Le bail à complant est un contrat par lequel un propriétaire de champs les loue à une personne qui s'engage à les complanter s'ils sont en friche, ou à les cultiver s'ils sont déjà plantés, moyennant une certaine quantité de fruits.*
- (2) *Pierre Giraud, notaire royal à Migron, avait une fille, Marie Henriette Justine, qui s'est mariée en 1816 avec Jacques Marc Poitevin, arrière grand-père d'Évariste Poitevin (Goulebenéze).*
- (3) *Le picotin correspond à la ration d'avoine donnée à un cheval. Le boisseau varie, selon les régions et le bon vouloir du seigneur local de 10 à 15 litres à ras bord.*
- (4) *Le moulin se trouvait sur la route qui conduit de Varaize à La Richardière ; il est aujourd'hui démoli.*

## Les maçons creusois

### Jean-Jacques Bonnin

*Cré fi d'loup, o l'avait ben fait froid thiel hiver !*

Bien sûr, pas autant que ce que l'on rapporte à propos de cette mini-ère glacière qui sévit vers la fin du règne de Louis le Quatorzième : les arbres éclataient de froid, le vin gelait dans les pichets. (Tesson « La Charente sous Louis XIV » 1958).

*O y avait même queû chéti de Titi le cantonnier, qui disait qu'o fasit si froid que même les fiames ghelaient dans les cheminées. Mais o l'était in farceur et i l'avant teurjhou thiette rubrique per vous faire torner en bourrique.*

En effet, c'était un « chéti » le Titi. Quand il avait repéré une « victime » dans l'auditoire, de son ton le plus sérieux et plaintif, geignard, il vous contait l'enfance misérable qu'il avait vécue.

- Quand on revenait de l'école, notre grand-mère n'avait qu'une tranche de pain et une paille à nous donner. »

Et, à la grande joie muette des assistants qui se poussaient du coude, il y avait toujours le naïf pour demander :

- Une paille pourquoi faire ?

- Pour aller chercher des grillons, pardi ...

Il avait quand même fait vraiment très froid cet hiver là, au point que beaucoup de murs, gorgés d'eau par les pluies de l'automne, s'étaient effondrés au moment du dégel.

Mait' Grouchail le maçon et son commis ne savaient plus ou donner de la truëlle. Et il y avait de « l'ouvraghe » qui pressait. En plus des murs à relever, une grange à réparer, il fallait refaire le toit de la mairie et de l'école, qui avaient souffert de la tempête. Et il y avait tant de gouttières que l'instituteur prenait son imperméable pour corriger les problèmes au tableau ; et s'il pleuvait un jour de mariage, le maire était obligé de recevoir les engagements des promis, abrités sous un parapluie tenu par la secrétaire de mairie !

Et plus le temps passait, plus Mait' Grouchail prenait conscience qu'ils ne pourraient pas s'en sortir. Il était hors de question d'embaucher un journalier pour rouler les brouettes ou transporter des pierres, car aux champs, les travaux avaient commencé, tout le monde était occupé.

La situation ne pouvait pas durer.

« J'allons jhamai y arriver ! »

Et mait'Grouchail avait beau se triturer « les boyaux de la tête », il ne trouvait pas de solution.

Pourtant à force de chercher, il lui vint une idée !

Il s'était lié d'amitié, pendant son service militaire au cinquième Génie, à Versailles, où il avait eu l'occasion de montrer ses compétences professionnelles, avec un limousin, Aurélien Labetoule, maçon lui-même. Et il avait appris à l'occasion que les maçons creusois s'étaient fait connaître au moment des grands chambardements parisiens dirigés par le préfet Hausman et avaient été reconnus pour leur habileté à monter des murs en moellons et mortier, à tel point que leur technique est parfois appelée « limousinage ». Il avait appris également que ceux-ci n'hésitaient pas depuis longtemps à partir trouver de l'ouvrage en région parisienne où, en particulier, ils avaient contribué à l'édification des immeubles des belles avenues.

Et ils n'étaient pas « regardants » pour se déplacer.

*O l'est ça qu'o m'faut ! Men vas z'y écrier à thiel Aurélien.*

Sitôt dit, il se mit à l'écriture, ce qui ne lui arrivait pas souvent. Tirant une belle langue pour s'appliquer, comme lorsqu'il rédigeait les rédactions pour le certificat, il décrivit à son ami ses difficultés, lui demandant s'il ne pourrait pas lui envoyer deux ou trois compagnons pour le tirer de peine, puis lécha l'enveloppe, colla le timbre et jeta ses espoirs dans la boîte à lettres des « PTT ».

Une semaine plus tard, il reçut la réponse, ça tombait bien, Aurélien avait deux compagnons qui ne demandaient pas mieux que d'aller voir du pays, tout en gagnant leur pain quotidien. Sitôt la réponse donnée, ils étaient prêts à partir, suffisait d'envoyer un télégramme !

Affaire conclue, mais il fallait organiser le voyage. C'est à Faux la Montagne, que les gens du pays prononcent « Fo la Mon'tagne » avec un joli petit accent chantant, que résidaient nos ouvriers, là haut en Creuse, à deux pas de la Corrèze.

Justement, la voiture postale, qui passait tous les jours, pouvait les amener à Eymoutiers, et de là, le train pour Limoges. Aux Bénédictins, ils prirent le train pour Angoulême, et, après un moment d'attente, l'omnibus de Poitiers. Ouf !

Ils descendirent à la station de Salles Moussac où le père Merlaud était allé les attendre avec sa « gorounnière ». Comme il n'y avait pas foule dans la petite station, connaissance fut vite faite et l'on partit au train de sénateur de la Pomponne, qu'il ne fallait pas trop forcer, car elle allait bientôt pouliner, et avec les travaux des champs, c'était la seule bête disponible dans le village !

Bien sûr, au départ, une certaine réserve avait un peu gêné les relations : on ne parle pas la même langue sur les « Contreforts du Massif Central », comme cette région était nommée dans les vieux livres de géographie, et en « Val de Charente » (sic).

Mais si l'on ne comprend pas toujours les mots, on a quand même vite fait de se comprendre avec les intonations, les gestes.

Par exemple « *Fi d'lou !* » et « *Fé de di !* », malgré leur sens littéral complètement différent peuvent exprimer toutes sortes de sentiments semblables.

De l'interrogation, de l'indignation, à la réprobation : « *Fi d'lou, thiel Ughène, se mouchant pas avec in dail ! Où qu'est tou qu'il avant teurvé des sous pour agheter thieu nouveau tracteur quel artoupian ?* »

À l'étonnement : « *Fi d'lou, il arait jhamai cru qu'il arriverait à finir de biner ses jhoutes avant qu'o mouille !* »

...et à l'admiration « *Fi d'lou al est ben mignoune et agrâlante thielle drôlesse !* »

Dès le lendemain matin, mait' Grouchail et ses nouveaux « commis » prirent le chemin de chez Merlaud. Pour le récompenser d'avoir pris le temps d'aller chercher les deux compagnons, on allait commencer les travaux en relevant le mur de « *soutiennement* » qui s'était éparé dans l'ouche « ébouillant » les fèves qui commençaient à pointer, les laitues de printemps, l'ailet, l'oseille, le persil, les oignons blancs, bref une désolation. Et la Merlaude se demandait avec quoi elle allait assaisonner sa « *pirote* » quand on allait manger le biquet à Pâques fleuries. C'est justement parce qu'il était bien exposé au midi que l'on avait choisi ce lieu pour établir le jardin, et c'est pour ça aussi probablement, que sous les premiers rayons du soleil, il avait dégelé trop vite et s'était effondré.

L'un des compagnons roulait la brouette où trônait la caisse à outils et l'autre portait les pelles sur l'épaule.

Arrivés à la ferme, avant de se rendre sur le tail, il fallut prendre la « *tite goutte* » traditionnelle pour « *tuer le ver et se r'monter l'thieur* ». Nos limousins apprécèrent, d'autant qu'ils avaient déjà tâté du cougna de mait' Grouchail, à la fin du souper. Ça les changeait de l'eau de vie de prune.

Comme ils parlaient pour le chantier, la Merlaude les hucha « *Et surtout ayez pas peur, si vous avez faim ou sé, disez zou !* ».

Mait' Grouchail avait déjà fait livrer un tombereau de sable, quelques sacs de chaux hydraulique. Aussi nos deux ouvriers se mettant aussitôt à l'ouvrage, eurent vite fait de mettre les pierres en « *pilots* », placer les cordeaux, et gâcher une « *boulée* » de colle.

Ce n'étaient plus des apprentis, et à midi, quand clocha la cloche du clocher, le chantier avait bien avancé.

Alors ils commencèrent tranquillement à revenir vers la maison. En entrant, ils ont quitté leurs bots et sont allés se laver les mains avec la cassotte. Et la Merlaude pensait : « *L'étant ben élevés thielés jheunes ghens, o fait d'bon ghendres à steure !* ».

Et comme ils s'approchaient de la table et que Merlaud leur demandait « *O va tou ?* », ils ont répondu bien fort : « *Zou, zou, zou !* » ...

## Chanson des citoyens du monde Paroles de Goulebenéze – musique d'Émile Gascard

**Garry Davis**, né le 27 juillet 1921 à Bar Harbor dans le Maine aux États-Unis, mort le 24 juillet 2013 à South Burlington dans le Vermont, est un militant pacifiste qui créa en 1948 le mouvement des Citoyens du Monde et en 1954 l'organisation *World Service Authority*.

Pilote des forces aériennes de l'armée des États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale, son avion est abattu et il se retrouve en Allemagne sous les ruines. Bouleversé par cette vision d'horreur, il imagine la création d'un mouvement mondialiste. En France, en mai 1948, il rompt symboliquement avec sa patrie en rendant formellement son passeport à l'Ambassade américaine.

Le 19 novembre 1948, en préparation avec Albert Camus et François-Jean Armorin, Davis interrompt une séance de l'Assemblée générale des Nations unies au Palais de Chaillot afin de demander la création d'un gouvernement mondial. Dans la foulée, il crée le mouvement des Citoyens du Monde. Il est soutenu par des personnalités comme Albert Einstein, André Gide, Albert Camus, Jean-Paul Sartre, André Breton.

Il est normal que ses idées aient plu à Goulebenéze, qui a adhéré à son mouvement. Il a écrit à Garry Davis, mais celui-ci ne lui a jamais répondu.

**Émile Gascard**, né à Taillebourg en 1887, obtient un premier prix de piano, et commence sa carrière comme accompagnateur de films muets. Il crée la première école de musique à Saintes. Il compose des œuvres de variété musicale, et une opérette, « *Le magasin d'antiquités* », présentée au théâtre municipal de Saintes. Il a accompagné à de nombreuses reprises Goulebenéze dans ses spectacles.

Il a écrit les paroles et la musique d'une chanson, « *La Charentaise* », dont Goulebenéze a traduit les couplets en patois (voir « *Goulebenéze, le Charentais par excellence* » éditions du Croît vif, page 264).

Avec Goulebenéze, il a écrit « *La chanson des citoyens du monde* », en hommage à Gary Davis, dont les couplets au style emphatique rappellent ceux de « *L'internationale* ». Cette chanson, en format de quatre pages, fut éditée chez Henri Crigent à Jamac. Elle est détaillée dans les pages suivantes.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

à GARRY DAVIS

Chanson  
des



# Citoyens du monde

MARCHE

PAROLES DE GOULEBENÈZE

MUSIQUE DE ÉMILE GASCARD

VENTE GROS ET DÉTAIL

*h. Crigent*

1, RUE PASTEUR JARNAC, CHARENTE  
Tous droits réservés pour tous pays.



2

à GARRY DAVIS

# Chanson des Citoyens du Monde

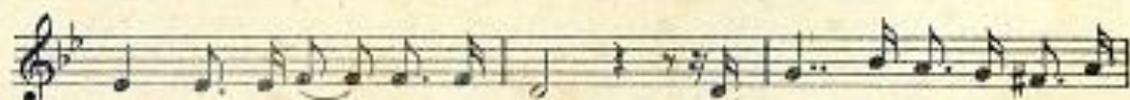
Paroles de  
**GOULEBENEZE**

Musique de  
**Emile GASCARD**

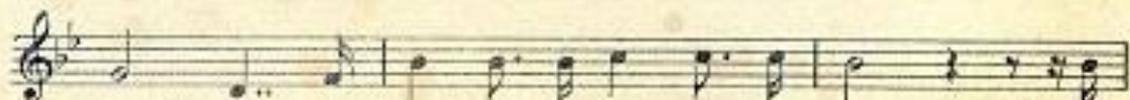
Mouv! de marche



COUPLET. A - près des siècles de car - na - ges L'er -



reur va descendre au tom - beau, Dans le monde plus d'es - cla -



va - ges: C'est l'au - ro - re d'un temps nou - veau! Bri -



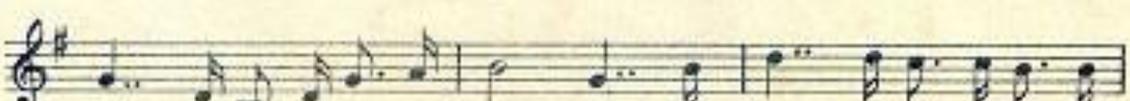
sant à ja - mais les fron - tiè - res, Les peu - ples se tendront la



main Se sou - ve - nant qu'ils sont tous frè - res Pour



le bon - heur du gen - re hu - main? **REFRAIN** De -



- bout, les ci - toyens du mon - de, Voi - ci re - ve - nir l'â - ge



d'or Où rè - gue - ra la paix fé - con - de Sous

Exclusivité pour la vente  
H. CRIGENT, JARNAC (G&P)

Copyright by GOULEBENEZE  
Propriété de l'Auteur

3

le so - leil de Mes - si - dor, De -  
 - bout, les ci - toyens du mon - de, Voi - ci re - ve - nir l'â - ge  
 d'or Où rè - gue - ra la paix fé - con - de Sous  
 le so - leil de Mes - si - dor!

## 2

En retrouvant leur harmonie  
 Les Hommes deviendront meilleurs  
 Sans redouter la félonie  
 Des trafiquants de leurs malheurs.  
 Les conquérants sont éphémères  
 Et leurs socles seront brisés  
 Pour que ne pleurent plus les mères  
 Sur leurs enfants martyrisés.

*au Refrain*

## 3

- « Camarade, Fils de la terre,  
 Dis-moi quel est ton horizon;  
 Es-tu pour la paix ou la guerre?  
 Pour le crime ou pour la raison? »  
 - « Je vais, parcourant le vieux monde  
 Vers la justice et la clarté  
 Pour récolter la moisson blonde  
 D'amour et de fraternité!

*au Refrain*

DEMANDEZ PARTOUT LE RECUEIL  
DES OEUVRES DU CHANSONNIER

# GOULEBENÈZE

## Le BOURRIN

VOUS Y TROUVEREZ  
DES HISTOIRES, DES  
CONTES, DES MONOLO-  
GUES, DES CHANSONS  
ANCIENNES ET NOUVELLES  
DU PATOIS CHARENTAIS

*enfin tout le répertoire  
de*

# GOULEBENÈZE!

*Son but :  
plaire  
bien faire  
laisser braire*

VENTE EXCLUSIVE POUR LE GROS ET LE DÉTAIL :

*Henry Crigent*, 1 RUE PASTEUR

TÉL. 1-21 — JARNAC — CHARENTE —

## Cheval d'enfer (5ème partie)

### Jean-Bernard Papi

Le troisième jour s'était écoulé sans encombre, du moins hélas ! en ce qui concerne les fellaghas. Les avions et les hélicoptères continuaient à chercher autour de l'épave alors que nous étions loin. Ils passaient au-dessus de nous, mais très haut dans le ciel et nous n'avions rien à craindre d'eux. Leurs pilotes étaient loin de se douter de notre nouvelle position. J'imaginai le dialogue entre le Grand chef, Bouin ou Saubat :

– Inutile de continuer nos recherches, disait l'un d'eux. Ce con a trouvé le moyen de se faire embrocher par un fell et il est mort à l'heure qu'il est.

– Avec sa tête de cochon, c'est normal, devait ajouter finement Bouin. Il n'y a pas de raison qu'ils aient tué l'aumônier et laissé cet idiot vivant. Etc.

Il n'y avait que mon ami Marc qui devait vouloir poursuivre et qui devait les harceler pour que les patrouilles décollent. Il devait même faire partie de chacune, infatigable et fidèle. Brave Marc ! J'aimerais bien retrouver notre cambuse à Saïda. Les larmes m'en venaient aux yeux en pensant à nos lits de fer au sommier arqué comme un dos de chatte en chaleur, à notre poêle à charbon si fatigué qu'il semblait venir tout droit d'une tranchée de 14-18, à nos deux chaises et à notre table à écrire minuscule dont il fallait se partager le tiroir. Je regrettais en particulier notre petite armoire en tôle qui contenait mes trésors. Mon Beretta tout neuf, acheté à un pied-noir chez Rosette, mes photos, surtout celle que j'avais prise en douce en classe d'anglais. On y voyait madame Messer de profil et sur la pointe des pieds qui écrivait au tableau noir, cambrée comme une gazelle en train de cueillir une faine. Et d'autres bricoles encore dont mes livres. Tout ça, je le léguais à Marc, mon pote. Je n'ose écrire mon "vieux" copain, à cause du vieux marc de cognac.

Tout en marchant, je pensais à l'aumônier, à son étrange destin. Un représentant de Dieu était nécessaire dans les armées car face au danger mortel des batailles vers qui se tourner ? Vers son patron, le Très-haut, celui qui l'avait placé entre mes mains avec si peu de prescience. Il en avait fallu des événements, tous plus merdiques les uns que les autres, pour que cet excellent homme soit égorgé à ma place. Si ça avait été moi le blessé, il m'aurait porté sur son dos jusqu'à la limite de ses forces et aurait refusé obstinément de m'abandonner ! Un repentir cuisant me tordait le cœur et les tripes. Qu'avais-je donc supposé quand on l'avait abandonné ? Qu'ils allaient l'évacuer sanitaire ? Appeler un médecin ? J'aurais dû hurler et refuser de partir. Me dénoncer comme étant le seul et vrai pilote. L'aumônier se serait fait passer pour le pilote, lui ! Ne serait-ce que pour obliger Ali, qui n'aurait pas zigouillé un prêtre même mal en point, à nous emmener tous les deux. J'étais revenu à la case départ. Je n'étais pas très fort pour faire le philosophe ... J'aurais dû bouger aussi, gesticuler au passage du premier T6, lorsque nous étions près de l'épave, nous aurions été découverts et l'aumônier sauvé.

Mais peut-être pas non plus, nous étions sous les arbres et pas faciles à repérer. C'est la fatalité me disais-je, abattu, l'effet d'une volonté supérieure dont j'ignore les visées. Un mort, ça va ça vient au cours d'une guerre, c'est du consommable, même un pilote poignardé par les fellas. Mais un curé chrétien égorgé par des musulmans, ça prend une dimension autre, historique, de la taille à déclencher une croisade. L'aumônier allait devenir un martyr, un béatifié, peut-être un saint. Maigre consolation, malgré tout.

Je n'avais pu me confesser à lui, à propos de madame Messer. J'étais certain qu'il m'aurait compris, et m'aurait donné les clés pour apaiser mon repentir. Il m'aurait dit de lui écrire et de lui demander pardon. C'est ça, oui, de lui écrire une lettre honnête où je me dévoilerais tel que je suis ! Je réfléchissais maintenant comme lui. Je venais de trouver la bonne solution, le moyen d'apaiser mes remords et de cicatrifier les brûlures de mes lamentables souvenirs. Un bonheur subit m'envahit et me chavira comme si je venais d'avalier un grand verre de whisky. Je glissai alors sur une pierre, tombai dans le vide et me mis à dégringoler la pente abrupte au bord de laquelle nous cheminions. Je roulais et rebondissais sur les rochers comme un sac de fèves, incapable avec mes mains entravées, de me remettre sur pieds ou même de me retenir au moindre arbrisseau. Un coup de feu claqua, puis plusieurs. En haut, quelqu'un croyant à une évasion me canardait. Les cailloux, frappés par les balles, giclaient à vingt centimètres de mon visage. Enfin, je m'arrêtai dans un gros buisson et me relevai, hagard et titubant. À cent mètres au-dessus de ma tête, Ali et ses hommes pointaient leurs armes sur moi. Le tirailleur me voyant vivant dévala la pente en courant et m'aida à remonter. Baraka ! Baraka, Allah est grand ! dit-il en voyant que je n'étais pas blessé, sauf quelques écorchures.

J'étais si fatigué, si humilié par ma chute, par l'incontrôlable chiasse qui dégoulinait dans mon pantalon et par la puanteur qui m'accompagnait, si persuadé de ma fin proche, si désespéré de quitter bientôt ce monde de cons, si magnifiquement peuplé d'Ali, de légionnaires, de Bouin, de Saubat ou de Varron, que les larmes jaillirent soudain de mes yeux. Je ne pouvais les empêcher de couler, c'était plus fort que moi. Une panne, une avarie de mes glandes lacrymales venait de se déclarer. Je faisais des gestes de dénégation, je disais que tout allait bien et mes larmes continuaient de se répandre comme d'un robinet inaccessible.

Puis, j'ai eu un geste insensé qui impressionna vivement les fellaghas : je tombai à genoux et me mis à prier à voix haute avec une ferveur de miraculé. Les mots se suivaient et s'entrechoquaient, mêlant des bribes de textes sacrés appris je ne sais où, des morceaux de chansons et de prières. Ils sortaient sans effort, comme si je les lisais. Et toujours avec les larmes qui ruisselaient sur mes joues et tombaient sur mes mains qui en étaient toutes mouillées. Les fellas s'étaient immobilisés et me regardaient interloqués.

Je remerciais Dieu de m'avoir créé et de m'avoir laissé vivre jusque-là, de m'avoir permis de rencontrer Marc et Michèle, qu'il serait bienvenu qu'ils se marient ensemble et aient des enfants. Je me frappais la poitrine en demandant pardon de mes péchés, j'appelais l'aumônier et Odile Messer à mon aide. Bref, je fis un tintouin tel qu'on me crut devenu fou. La crise cessa aussi brusquement qu'elle avait surgi. J'en sortis effaré et engourdi, comme d'une crise d'épilepsie, sous les regards admiratifs de mes geôliers.

- On a bien vu que tu parlais directement à ton dieu, me chuchota à l'oreille le tirailleur extatique.

J'éprouvais à cet instant un étrange bien-être, je n'étais plus fatigué et la mort ne m'effrayait plus. Pendant ces quelques minutes, qui m'avaient semblé durer une bonne heure, j'avais eu l'impression d'être en face, et même à l'intérieur, d'une entité indescriptible qui m'avait rassuré, comblé, rassasié d'elle-même. J'étais devenu marabout, saint, aux yeux du tirailleur qui se mit à crier au miracle et à me proclamer intouchable. Ali, qui ne l'entendait pas de cette oreille, colla une baigne retentissante au malheureux pour qu'il retrouve son bon sens. Le tirailleur se le tint pour dit mais continua de me couvrir des yeux, comme une bigote la statue de la Vierge et de tous les saints, ce qui agaça les autres qui le traitèrent de vieux fou. Maboul !

On approchait d'un point de rendez-vous important. Un autre commando allait se joindre au nôtre, puis nous accompagner jusqu'à la willaya dont nous n'étions plus qu'à quelques heures de marche. Un groupe de paysans chargés de provisions vint à notre rencontre. Nous étions à moins d'un kilomètre de leur village et ils avaient préféré venir à notre avance plutôt que de nous voir déambuler chez eux en plein jour. Il y avait là trois hommes mûrs et une femme plus âgée. Ils furent surpris de me découvrir.

Pour marcher, j'avais les mains liées devant moi, ce n'est que pour la nuit qu'Ali ordonnait que l'on me lie les mains derrière le dos. Le tirailleur, qui débloquent constamment maintenant, leur expliqua qui j'étais et quel sacré marabout j'étais devenu. À ma grande surprise, la femme s'approcha de moi, me prit les mains et les porta à ses lèvres. Les plus jeunes se moquèrent d'elle mais elle leur glapit au visage, en postillonnant, toute une tirade gutturale sur la religion qu'il ne fallait surtout pas mépriser. Le tirailleur approuvait de la tête et me traduisait ses paroles au fur et à mesure.

Je ne sais pas si j'étais marabout, mais le fait était que j'étais devenu serein, éloigné des contingences. J'avais l'attitude que l'on prête à Jésus lors de son procès ou celle des martyrs dans la fosse aux lions. Je ne parvenais pas à m'en défaire, c'était ainsi. Peut-être que cela venait de ma fatigue, de la boue, de la morve, de la sanie, de la crasse et de bien d'autres choses encore accumulées. Ma combinaison de vol en était toute raide. Je mangeai de bon appétit ce que les villageois nous avaient apporté et la femme veilla à ce que je sois servi comme un autre. Je sentais que ce n'était pas du goût de tout le monde, en particulier des jeunes et d'Ali qui avait hâte de se débarrasser de ce paroissien.

- Vivement que l'on soit à la willaya, me glissa-t-il narquois. Et il ajouta : couic ! Et sa main glissa sur son cou.

Pour la nuit, le commando se partagea en deux. Les jeunes se rendirent au village pour y dormir, et y rencontrer des femmes, je suppose. Ali et les quadragénaires, mariés et fidèles, restèrent autour du feu. Il fallait bien quelqu'un pour me garder.

- Tu devrais partir, te sauver, me souffla le tirailleur.

- Où veux-tu que j'aille. Je ne sais même pas où je suis et je ne suis pas en état de marcher longtemps.

- Tu es malin, et tu auras vite fait de retrouver les français.

J'en conclus que nous ne devons pas être très loin d'un poste militaire. Il était en fait si proche que j'apprendrai, par la suite, qu'un des hommes du village était allé avertir le chef du poste de notre présence. Détendu et remis en forme par le repas chaud, je dormis comme une brute cette nuit-là. Pour la première fois je ne claquai pas des dents dans la nuit glaciale, sous ma chasuble trop légère. Ali m'avait tendu une djellaba grise.

- C'est pour toi, un cadeau du village. Ça nous sera bien utile quand nous devons aller à la willaya, tu passeras plus facilement inaperçu.

On est à l'aise dans une djellaba, on peut affronter le vent et le froid. On peut y dormir comme dans un sac de couchage. Il ne manquait à mon bonheur qu'une douche et la liberté. Le lendemain, comme nous devons attendre l'arrivée de l'autre groupe, j'eus la permission de me baigner dans un petit lavoir à l'écart du village, mais tout près du campement. Le tirailleur m'accompagnait.

- Si tu veux, tu pars. Tu me donnes un coup sur la tête, je m'écroule et tu t'en vas. Par là c'est le village et une route nationale ensuite. Tu pourras même prendre mon couteau, me dit-il.

J'étais propre, réveillé, je pétai le feu. Je cherchai, dans les buissons autour du lavoir, un gourdin de bonne taille quand j'entendis de sonores « Salam ! Salam aleïkoum salam ! » C'était raté. Je fis semblant de me reculoter. Apparemment, il s'agissait du groupe que nous attendions. Mon garde s'interposa entre les nouveaux venus et moi et les renseigna rapidement sur ma personne. J'entendis plusieurs fois le mot marabout. Mais, hélas, les nouveaux venus ne firent qu'en rire en tapant sur l'épaule du tirailleur. Ils étaient mieux équipés que les hommes d'Ali. Ils portaient des grenades quadrillées à la ceinture et de véritables poignards de combat. En outre, ils étaient tous armés de pistolets-mitrailleurs, sauf un qui se payait le luxe d'un fusil-mitrailleur, le redoutable 24/29 français.

Apparemment, ils ne manquaient pas non plus de munitions et leurs uniformes étaient propres et neufs. J'appris d'Ali qu'ils avaient passé la frontière depuis peu. Alors, me dis-je plein d'espoir, les miens savent où ils sont. La frontière électrifiée était surveillée étroitement et ceux qui parvenaient à la franchir étaient suivis ensuite, pas à pas, par les réseaux de renseignements. Ils firent les fanfarons et les matamores devant les hommes d'Ali. Probablement parce que plus jeunes et mieux équipés. L'un d'eux voulu même m'égorger, sur le champ. Pour montrer sa détermination et sa force.

Son attaque fut si soudaine que je n'eus pas le temps de l'esquiver. En une seconde il fut sur moi et me glissa son couteau sous la gorge tout en me tirant la tête en arrière, par les cheveux. J'avais les mains attachées mais pas les pieds et l'on m'avait appris le close-combat à Cognac. Je lui écrasai bêtement les orteils d'un coup de talon vigoureux et me dégageai rapidement. Il poussa des cris furieux, jeta à terre son poignard et arma sa mitrailleuse. Par bonheur, les hommes d'Ali parvinrent à le calmer. Cependant les deux bandes se faisaient face et je crus bien qu'ils allaient en venir aux mains, voire à la fusillade générale.

Soudain, Ali, d'une bourrade, m'expédia à terre et marcha sur le chef de l'autre groupe en armant ostensiblement la carabine qu'il serrait contre sa hanche. C'était devenu une affaire de chefs, de prérogatives et d'honneur entre l'ancien et la bleusaille aux dents longues. J'étais le prisonnier d'Ali, il m'avait capturé et devait me ramener à la willaya. C'étaient les ordres. Il le fit savoir à l'autre, les yeux dans les yeux. Ce dernier fit un geste d'apaisement et ordonna à ses hommes de poser leurs armes.

On en resta là. J'avais eu chaud. Je me promis, si j'en réchappais, de déposer un ex-voto à la mémoire de l'aumônier qui semblait si bien me protéger du ciel où il devait être maintenant installé. Je me promis aussi d'être attentionné, gentil et agréable désormais avec tout le monde, et en particulier avec Mireille, qui avait certainement de grandes qualités, puisqu'elle avait un frère qui était presque le mien et qui devait me chercher partout. Comme un furieux, remuant ciel et terre, patrouillant tous azimuts. Je priais l'aumônier d'aider Marc et de faire plus encore, d'intervenir en haut lieu pour que l'on vienne me délivrer, et vite, car avant demain je devais être livré à la willaya. Et couic !

Ali, probablement pour éviter d'autres altercations, était d'avis de se mettre en route tout de suite. Le chef de l'autre groupe, que j'appellerai Ahmed, voulait attendre le soir et marcher de nuit jusqu'à la willaya. Tout le monde se mit à parler en même temps et finalement on décida de partir sur le champ. Ahmed avait raison, malgré sa jeunesse ils auraient dû l'écouter. Pour la première fois depuis ma capture, nous suivions en rase campagne un large chemin de terre bordé de haies basses, et non un sentier étroit dans la forêt. Les collines, que dans ma fatigue je prenais pour des montagnes, s'étaient éloignées et autour de nous s'étendaient de petits champs de terre rouge plantés d'arbres fruitiers, des pêchers ou des abricotiers. Ils étaient clôturés par des murets de pierres, de faible hauteur et pour la plupart en partie effondrés. On croisait des quidams sur leurs ânes qui avançaient à petits coups de talons pressés sur le flanc de l'animal et me montraient le poing en passant devant nous. Aux fellaghas ils tendaient des figues, de l'eau, en échangeant des phrases rauques et saccadées.

Les fellaghas allaient fièrement, tout heureux de m'exhiber, comme des chasseurs leur gibier au retour d'une battue. C'est tout juste s'ils ne chantaient pas. Je marchais au milieu d'eux, en djellaba, la tête basse et les mains attachées devant moi. La willaya n'était pas loin et le repos imminent. Pour eux. Pour moi c'était autre chose ...

Soudain, en un rien de temps, le ciel fut empli du vrombissement des avions et des hélicoptères. Un H34 armé appelé "pirate" se mit à tirer au canon de 30m/m, devant nous, pour nous obliger à nous arrêter. Je voyais nettement le tireur, derrière son arme, par la porte latérale béante. L'hélicoptère tournait presque sur place, autour de sa cible, comme soudé au bout de son axe de tir, faisant péter les rochers et projetant en l'air des brouettées de terre. Bien que je ne sois pas encore débarrassé de mes geôliers, la joie m'envahit au point de presque me faire perdre la tête. Ma délivrance n'était plus maintenant qu'une affaire de temps, je faillis me mettre à courir droit devant moi. Je me souvins alors de la promesse d'Ali de me les couper si cela tournait mal pour lui.

Je fis alors un effort violent pour garder mon sang froid. Je m'accroupis et regardai autour de moi. Fort heureusement, les fellas, pour l'instant, pensaient à autre chose qu'à m'écouiller ou à me loger une balle dans la tête.

Les T6 se mirent à simuler des passes de tir en nous rasant les moustaches. Leur gros ventre en aluminium étincelait au passage, si proche que l'on pouvait presque le toucher. "Le Pluto courant avec une mitrailleuse entre les pattes" peint sur le fuselage était l'insigne des avions de Tiaret. Je savais que Marc était là, parmi les quatre qui tournaient en noria, pour reprendre le terme technique. Visiblement les avions et le pirate ne voulaient pas prendre le risque de me tuer en tirant dans le tas. Ils voulaient que les fellas se rendent et cherchaient à leur faire peur. Ali nous avait poussés derrière les murets les plus proches.

Ahmed, avait choisi la fuite avec ses hommes. Ils avaient rebroussé chemin au trot en espérant se cacher derrière les haies. Ils se heurtèrent aux légionnaires qui marchaient vers nous et qui leur barrèrent le chemin. En face de nous, les commandos Georges, à portée de fusil, sautaient de leurs camions. Derrière les murets les hommes d'Ali ouvrirent le feu avec leurs médiocres moyens. Pendant ce temps, les commandos avançaient par bonds à travers les petits champs, d'un arbre à l'autre, au mépris des coups de feu.

Ahmed entre temps était revenu avec la moitié seulement de ses hommes. Ils prirent position à leur tour derrière les murets, tirant dans toutes les directions puisque nous étions proprement encerclés. Mon tireur, près de moi, vidait ses chargeurs avec calme et méthode. Il m'avait entraîné dans un fossé où il m'avait obligé à me coucher et, assis presque sur mon dos, menait sa guerre. Nous étions assez loin des autres qui se déplaçaient sans cesse en essayant de se dégager des légionnaires et des commandos Georges qui se rapprochaient rapidement. Quand ils furent informés que je n'étais plus parmi le groupe des fellaghas, les T6 et le pirate donnèrent l'assaut.

à suivre

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

## Un jardin Zen pour méditer

### Jean-Yves Porcheron



Le jardin sec (kare-sansui en japonais) est un « paysage », destiné à la contemplation. Il est immuable, le temps n'a pas prise sur lui. Ce type de jardin a fait son apparition au Japon au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle, lors de l'essor de la secte Zen au Japon, une des branches du bouddhisme, d'où son nom de jardin Zen. Il ne comporte ni élément aquatique, ni plante, ni arbre d'aucune sorte en général. Le superflu est exclu. C'est une composition abstraite destinée à favoriser la méditation.

C'est une métaphore qui symbolise l'univers selon la conception bouddhiste : des îles dans un océan. L'eau est suggérée par le sable ou des graviers. Des motifs de vagues sont dessinés au râteau. On souligne chaque pierre par des sillons concentriques, comme des ondes se propageant à la surface de l'eau. Les pierres sont en général regroupées par 3, 5 ou 7. Le ratissage du sable ou des graviers doit être réalisé avec une extrême rigueur, dans un

esprit de méditation active.

Attention, on ne circule pas dans un **jardin Zen "sec"**, on le « parcourt » mentalement. Il est conçu pour être vu depuis un ou plusieurs endroits bien précis (une véranda, une baie vitrée, ou un banc), en position assise. Alors, prenez du temps, asseyez-vous sur un tatami ou un banc, contemplez, méditez et surtout que les réflexions débouchent sur des propositions constructives et réalistes pour un monde meilleur.

Ce jardin Zen est situé chez des particuliers habitants des Vals de Saintonge, qui trouvent dans cet espace des motifs d'apaisement et de communion avec la nature.

## Le coin des poètes

**Cécile Négret**

**Tibet**

Le Tibet s'est drapé d'un linceul écarlate,  
Illégitime enfer dont l'aigreur se dilate  
Aux vents froids du désastre et des calamités  
Suscités par un ogre en mal d'énormités.

Sous le règne ennemi, la liberté chancelle  
Et sans espoir de paix, le chagrin s'amoncelle  
Au plus profond des cœurs demeurant assombris  
Par le théâtre amer des bouddhas en débris.

L'enseignement sacré, fibre du patrimoine,  
Expire à petit feu dans la bouche du moine  
Etranglé de terreur, mais ses chants éminents  
Retentissent déjà sur d'autres continents !



**Yves Nicolas**

**Ouessant**

Au-delà de Molène, là-bas, sur l'horizon,  
Des vagues surgissant, en proie à tous les vents,  
Sentinelle avancée de tout le continent,  
Une île au parfum d'iode, Enez Ussa, Ouessant.

Maisons aux volets bleus et un port d'opérette,  
Point d'arbres ni de champ, tout juste des jardins,  
Des prés à l'herbe rase où lentement ruminent  
Brebis à longue laine et leurs agneaux bêlants.

Pendant le long hiver mugissement du vent,  
Sirènes et brouillards, déferlement des flots,  
La nature s'acharne, le continent est loin,  
La solitude est grande. L'été est plus serein.

Iris et myosotis survivent en ce monde  
Où des sentiers serpentent, jonchés de pâquerettes,  
Fugitives corolles dont les nacrés pétales  
Résistent au dieu Éole et se rient des embruns.

L'automne est lumineux. Partout au long des grèves,  
Et devant les maisons, la bruyère, les ajoncs,  
Géraniums et fuchsias, combinent des nuances  
De rouge et d'émeraude, de brun, de mauve et d'or.

Le Créac'h, robuste phare, guide par tous les temps  
Cargos et pétroliers fuyant vers le grand large  
Et tous les migrants, sternes et macareux,  
Goélants argentés et cormorans huppés.

Dans les mouvants marais où la vie est furtive  
À notre pas s'envole vers l'azur une alouette,  
Plus haut, toujours plus haut. Droit au-dessus de nous,  
Vibrant hymne à la vie son chant s'élèvera.

## Beurdasseries

### Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Je vais vous conter une histoire qui s'est déroulée – ou aurait pu se dérouler – dans un village du Pays-bas saintongeais, du côté de Burie, dans les années 1950. Au milieu du village se tenait le père Boissineau, l'épicier (on ne connaissait pas encore les supermarchés) qui faisait office de bistro, marchand de journaux et marchand de tabac.

En cette chaude matinée du mois de juin, quelques clients étaient attablés, le plus souvent devant un verre de *vin bian*, et discutaient des futures moissons. Il y avait notamment Fernand, qui était étranger au village, et était venu rendre visite à son cousin Victor.

Entre dans le magasin une forte femme, venant faire quelques achats.

- *O-l'êt la mère Beurton, dit Victor. Raymonde qu'a s'appeule. A-l'a teurjhou été groûsse coume in tiarçon, anvec ine paire de teutons groûs coum' des bâsses. A loghe au villaghe de Pouvet, anvec soun houme qu'êt pas pu fin qu' lé, et ésés six drôles. Manqu'rait pu que la Mirolette s'ameune, coume a peuvant pâ se vouère, o frait dau vilain !*

- *A cause ? demanda Fernand.*

- *Peur ine histouère de sots .... Mais, j'h'aris meux fait de m' taiser, vouèlà la Mirolette. Si jh' sont chançous, jh'allont vouère dau spectacl'.*

Effectivement, entre dans le magasin une femme en sarrau noir, maigre comme un clou, plate comme la Hollande, le contraire de la mère Breton : *le monde dizant qu'a peurrait passer ent' in mur et ine affiche*. Les deux femmes se regardent en chien de faïence, mais ne disent pas un mot et continuent leurs achats. C'est au moment de payer que les choses s'enveniment.

- *Vous alet pâ m' passé d'avant, sale areugne, j'h'èti là avant vous huchit la Beurton.*

- *Vous avet qu'à vous éboughé, groûsse jheument, répounit la Mirolette, jhe seût pas coum' vous, jh'achète pas des âcries, jh'ai fini, jhe paie et jhe m'en vâs, et si o vous piait pas, o fait reun !*

- *Argardez-moué thièle goule d'empeigne, dit la Beurton, jhe vât alé teurcher moun houme, i va vous causer dau pays !*

- *Beurnocion, vous peuvet l'am'né, vout' chéti, jhe cause pas aux cothius !*

- *Ét-ou que vous insultet moun houme ? Et moué otout ? Jhe seût ine fame hounête, jh'ai jhamais trompé Rogher !*

- *O l'êt vrai que quant n'on vous vouét, groûsse coum' vous éte, o paraît impensab' ine affaire de minme, mais o n'en a deux ou trouès dans le villaghe qui sont pas ziroux et o s' peurét beun que ...*

- *A vous o risque point d'arrivé, dit la mère Beurton, jh' pense pâ qu'ine houme veurrait monté su ine esqualette, i-l' aret poûr de se fère dau mau, vous avet rin que la piâ et les oûs !*

A ce moment le père Boissineau, qui perdait patience, leur dit :

- *O suffit ! Alet dhiors si vous velet vous agonisé d' sottises, jhe veux pu vous vouère !*

Les deux fumelles, par solidarité féminine, se retournent alors contre l'épicier.

- *Argardez thièl' arbigheois, dit la Beurtonne. I veut nous faire la l'sson, alors que ses légumes sont pâ frais, i d'vant daté de la yerre de 14 ! Tu les fet v'nit d'Australie en cher-à-banc, m'en doute ?*

- *Vouais dit la Mirolette, et ses jh'ormaux, jhe seût çartaine qu'ï sont pu chérants qu'ailleurs !*

Devant une telle mauvaise foi, l'épicier encaisse l'argent des courses, ouvre la porte, fait sortir les deux femmes et leur dit qu'il ne voulait pas les revoir ensemble dans sa boutique.

- *Jh'en r'vins pas, dit Feurmand. Peux-tu m'espiqué asteur à cause thiélés deux créatures se manjheant la pire ?*

- *O-l'êt-ine histouère ancienne, mais peursoune s'en souvint au villaghe. Les Beurton et les Mirolà zou savant pas, mais coume leus pères et mères peuviant pas se vouère et s'insultiant, i fazant de minme, peur habitude. Paraîtrét qu'o l'êt ine affaire qu'aret arrivé au temps des Badinguet, o r'monte à ine centaine d'ân-nées. Les Beurton et les Mirolà aviant deux champs qu'aboutiant l'in su l'aute. Et o n'en a-t-in, jhe sais point si o l'êt in Mirolà oub' in Beurton qu'aret dépiacé les bonnes peur gagné mé de terrain. Quant lés aûte zou avant vu, o l'at oyut in procès, et dépeux thieû temps i sont fâchés.*

Et oui, ils sont fâchés, à cause de bêtises commises par les arrières grands-parents. A chaque fois qu'un Miroleau rencontre un Breton, même les enfants, ils sont obligés de s'insulter, c'est la tradition, il faut sauver l'honneur de la famille ! Mais ils ne se sont jamais battus. Ils ne disent que des « paroles verbales » comme le précise Courtenpatte, l'adjoind au maire, *qu'êt point n'ine tête de sot*.

Ce qui n'arrange pas les choses, c'est que les Miroleau sont des ardents défenseurs de la religion, et même partisans de la messe en latin, alors que les Breton ont toujours voté communiste.

Les deux femmes, sorties du magasin par l'épicier, continuent à s'invectiver dans la rue :

- *Famille de sots, dit la Beurtonne, bande de thius bénits !*

- *Gueurne de chétis, répond l'aûte, staliniens ! Jhe vâs d'mandé au mâre de fère in goulag voure jhe vous enfarmeront !*

- *Câlins et compagnie !*

- *Race de gormands !*

La Mirolette part du côté de l'église pour se plaindre au curé, comme d'habitude. Et comme d'habitude, le curé lui répond :

- *Jh'en seût ouillé de vous afères qu'aboutant à reun ! Jhe veûx pu n'en entend' causer !*

Quelques semaines plus tard, les moissons terminées, le foin rentré, les paysans commencent à préparer les vendanges. Un beau jour, un orage éclata, comme on en connaît parfois dans le Pays-bas au mois de septembre. La foudre tomba sur la grange des Miroleau et le foin qui était entreposé brûla.

Par solidarité, les paysans du village prélevèrent tous une quantité de foin sur leurs réserves, pour l'amener chez les Miroleau. Et les Breton, ne voulant pas être en reste (*que diriant le monde ?*) firent de même.

Quand le père Miroleau vit arriver Roger Breton et sa charrette de foin, il n'en crut pas ses yeux.

- *Qu'êt ou que tu vins faire, sale areugne !*

- *Jhe t'ameune dau foin, jh'en ai mé qu'o m'en faut.*

L'autre ne savait pas quoi dire.

- *Jhe t' le paierai, ton foin.*

- *Jh' veux pâ qu' tu me le paye. Ajhide-me à décharghé, et si tu veux payer thieûq' chouse, o s'rat-in cot à bouère !*

Depuis ce temps, tout va bien entre les deux familles, plus d'insultes, plus d'invectives. Le curé est ravi, l'institutrice aussi, elle n'est plus obligée de séparer, en classe, les enfants des Miroleau et ceux des Bretons. Mais au village, il y en a qui le regrettent :

- *O nous fazait de la distraction, dit Victor !*

*Tiarçon : tonneau d'environ 600 litres*

*Bâsse : cuve pour la vendange*

*Zirou : répugnant*

*Esqualette : squelette*

*La piâ et les oûs : la peau et les os*

*Badinguet : surnom de Napoléon III*

*Deux champs qu'aboutiant l'in su l'aute : deux champs qui se touchaient*

*Bonne : borne souvent en pierre faisant limite entre deux parcelles*

*Jh'en seût ouillé : j'en ai assez*

*Areugne : cabochard*

## Le coin des fines goules

### Extrait de « Cognac et cuisine d'aujourd'hui » de Françoise Barbin-Lécrevisse (éditions du Croît vif)

#### Éventail de pommes de terre au bacon et laurier

Cette recette est agréable à préparer et, agrémentée d'une salade, elle fait un repas simple pour le soir. Les feuilles de laurier apportent une saveur originale et subtile.

Pour 4 personnes, préparation 35 minutes, cuisson 35 à 40 minutes.

Matériel spécial : un plat à four allant à table et contenant juste les pommes de terre garnies.

1 kg de pommes de terre (réparti en 5 à 6 pommes de terre)

6 tranches fines de bacon (60 g) coupées en morceaux

1/4 de litre de bouillon de volaille (préparé avec des tablettes), 1/2 dl de cognac

7 feuilles de laurier coupées en morceaux

2 cuillères à soupe de crème liquide, sel, poivre

Allumer le four à 180°.

Éplucher, laver et couper les pommes de terre en lamelles fines sans aller jusqu'au bout de la pomme de terre (les laisser en éventail).

Intercaler, toutes les deux ou trois tranches de pommes de terre, un morceau de bacon, puis, dans la tranche suivante, un morceau de feuille de laurier et ainsi de suite jusqu'à épuisement.

Placer les pommes de terre garnies au fur et à mesure dans le plat à four (elles doivent être bien serrées).

Saler (légèrement à cause du bouillon et du bacon) et poivrer. Ajouter le cognac dans le bouillon, porter à ébullition et verser sur le plat.

Couvrir d'une feuille de papier alu et enfourner pour 35 à 40 minutes (vérifier la cuisson en piquant les pommes de terre).

Quand elles sont tendres, sortir le plat du four, vider le jus dans une petite casserole, garder le plat couvert au chaud dans le four éteint, faire réduire le jus à feu vif de moitié en ajoutant la crème liquide.

Faire reprendre un bouillon pour épaissir la sauce, reverser dans le plat avant de servir.



## Un peu de vocabulaire Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

### Français

### Patois

Bâsse	Cuve, bassiot, panier à vendange
Baugher	Mesurer
Bayète	Baguette (notamment pour une fée)
Bâzi	Mourir
Bedet ou beudé	Veau. On dit aussi « viâ »
Begasse ou beugasse	Bécasse
Beler, beuler	Pleurer, béler
Belous	Péjoratif pour paysan
Belughée	Grande quantité, foule grouillante
Benaise	Littéralement « Bien à l'aise »
Benasse	Patrimoine, propriété
Berchouse	Beaucoup
Besat ou bezat	Mettre à bezat : réduire en miettes (Musset). Etre à bezat : être détruit
Bespagne	Maïs. Blé d'Espagne.
Besson ou beusson	Jumeau
Bet	Bec (bet d'ajhasse)
Beucheter	Évoluer, se dérouler, transformer
Beuille	Ventre
Beurchut	Édenté
Beurdasserie	Activité brouillonne
Beurdindin	Romanichel
Beurdouérer	Salir, souiller
Beurlander	Faire des commérages
Beurlin ou belin	Ver dans le fruit. Beurlin signifie aussi bélier (mouton mâle)
Beumer	Salir
Beurnocion ou beumoncio	Juron saintongeais, marquant la surprise, le dégoût.
Beurnuzon ou beurnujhon	Petit morceau, miette
Beurton	Étincelle
Beurtrand	In moument Beurtrand, ma jh'ment vouét-t-in yivière. Expression que l'on trouve dans « Le chérentais qui manjhe six fouès pr' jhour » de Goulebenéze (Goulebenéze, le charentais par excellence, éditions du Croît vif, page 503) et que l'on peut traduire par : il ne faut pas exagérer !
Beurvocher	Boire jusqu'à "plus soif"
Beuyot ou beuillot	Stupide
Biber	Tourmenter : « biber le sang »
Biète	« Pome biète » : pomme blette
Bigail ou bigaille	Moustique. Embarras, peine, préoccupation
Binetu	Petit oiseau genre verdier, mésange ou roitelet : « Hûreux coume in binetu su ine motte »
Bireuiller	Regarder, guetter, épier
Bisquer	Éprouver du dépit, enrager
Biton	Homme, garçon
Bitoune	Femme, jeune fille mais aussi petite bouteille (fillette)

## À propos de ... Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

### du Boutillon n° 71

*Nous avons reçu des commentaires encourageants qui nous incitent à continuer à éditer des journaux de qualité. En voici quelques uns :*

**Alain Moreau**, in biton du pays Gabaye : « J'ai 71 ans et suis retraité de la viticulture à Anglade en côtes de BLAYE, de mère girondine et de père charentais natif de Nuaillé/Boutonne. Le pays de mes aïeux paternels a toujours résonné en moi comme la cloche d'un petit paradis truffé de palisses, mais aussi des forêts d'Aulnay et de Chizé où j'ai traîné mes guêtres pour chasser sur les pas de mes ancêtres. J'ai d'abord pris mes premières leçons de patois avec "Le Subiet" puis j'ai reçu "Aguaine" quelque temps avant de laisser en sommeil cet attachement qui se réveille souvent en moi.

C'est Maît' Piârre qui m'a recruté et aimablement abonné au Boutillon sur le Net. J'en suis devenu assidu et passe à la sortie de chaque numéro une excellente soirée. O l'é vrai qu'o l'est ben c'mode Internet.

Âlin des Veurnottes (Pasque jh'seût in vouésin dau marais d'la veurne, en pien mitant dau pays Gabaye).

**François Berthon** : Encore un Boutillon de la meilleure qualité : des articles passionnants, dignes de sociétés savantes, parmi les autres, mais tous expriment avec talent notre attachement à notre terre saintongeaise. Toujours un régal.

**Cécile Négret** : Un sacré numéro ce Boutillon ! Applaudissements particuliers pour "La route" d'Yves Nicolas et les alexandrins d'un certain Maît' Piârre. L'histoire de Covid de Pierre Dumousseau est aussi fort bien écrite. On a bien besoin de rire en ces temps difficiles !

Concernant l'énigme de la lettre issue de votre malle aux ancêtres, j'ignore qui a pu l'écrire mais cela semble partir d'un collectif d'agriculteurs dont mon arrière-grand-père (Alexandre Négret dit Jhustin Kiodomir) pourrait effectivement faire partie. Cela reste une supposition. Si je parviens à en savoir plus, je n'hésiterai pas à vous éclairer.

*Pour les autres articles de ce numéro 71, je laisse la parole à Jean-Jacques Bonnin, qui les a décortiqués avec son humour habituel.*

### La guerre de Cent ans

*Lors de la parution de chaque numéro du Boutillon, je m'efforce de lire et relire et faire relire les textes, pour éviter les erreurs et les coquilles. Et dans mon histoire sur la guerre de Cent ans, tout le monde a laissé passer une erreur grossière : le fils aîné de Philippe le Bel n'était pas Louis XII, comme je l'ai indiqué bêtement, mais Louis X, dit le Hutin (le querelleur). Il a fallu l'œil acéré de deux lecteurs pour le signaler : Jean David, du Cercle Généalogique de Saintonge, et Jean-Jacques Bonnin. Et Jean-Jacques est sympa avec moi, il ajoute : « MAIS, le dit Louis le Hutin fut le douzième Louis de la dynastie des Capétiens directs, donc ce nombre 12 est parfaitement légitime. Ouf ! ».*

*Ceci étant, cet article synthétique fut très apprécié par beaucoup de lecteurs. Et Jean-Jacques Bonnin ajoute : « Un autre personnage qui attira également particulièrement mon attention est Jehan, ou John Chandos, guerrier renommé et grand administrateur, qui résida un certain temps à Angoulême. Or il existe à Angoulême une fontaine (rue fontaine de Chande, vers la rue des Piétons et le Pont des Fainéants) nommée tout naturellement fontaine de Chande. Deux partis se sont formés chez les historiens angoumoisins, amateurs ou non, les uns soutenant que ce nom est dû au grand capitaine John Chandos, les autres qu'il n'y a aucun rapport, les uns et les autres ne disposant d'aucun document pour affirmer ou infirmer leurs hypothèses.*

*Ce John Chandos, alors sénéchal du Poitou fut tué lors d'un combat aux alentours de Lussac les Châteaux dans la Vienne (en 1370) et un cénotaphe, toujours visible et bien entretenu, lui fut élevé à Mazerolles, près de Lussac les Châteaux ».*

### Jean Michelain prêtre

Sa seule erreur est d'avoir cru qu'appliquer les enseignements du Christ était plus important que d'obéir aux ordres du roi. Le curé d'Étrepigny dans les Ardennes (1664/1729) fut plus prudent : blâmé et puni par sa hiérarchie pour avoir pris la défense de ses paroissiens brimés par le châtelain du coin, il s'arrangea pour que ses écrits ne soient publiés qu'après sa mort : une vraie profession de foi athée et anticléricale ! Un personnage et une œuvre à découvrir. (Catéchisme du curé Meslier, Gallica BNF).

Être tolérant avec les « religionnaires », sous l'ancien régime ne pouvait qu'attirer des ennuis. Les souvenirs des persécutions sont encore vifs dans les Deux-Sèvres. Il faut dire que la répression fut particulièrement féroce, comme en Angoumois, où le Protestantisme fut pratiquement éradiqué par des procédés inhumains. Mais ce n'est hélas pas propre à la France ou à la religion catholique. Les fanatiques de tous bords déploient des trésors d'imagination pour persécuter ceux qui ne pensent pas comme eux (si seulement ils pensent).

Les Réformés furent nombreux dans les Deux-Sèvres, témoins les petits cimetières familiaux, signalés par un ou deux ifs, que l'on trouve encore dans les campagnes. En manœuvres dans la région, j'ai dû expliquer la présence de ces petits cimetières qui étonnaient mes camarades, presque tous originaires de la région lyonnaise. Voltaire ne publiera son Traité sur la Tolérance qu'en 1763, mais qui l'a vraiment lu ?

### Cheval d'enfer

O faudra pas z'y dire, le s'rai pt'être pas content, mais JB Papi ne s'est pas très bien renseigné ou bien, il a une un trou de mémoire à propos de Messali Hadj. Il ne logeait pas à l'Hôtel des Charentes, un site indique « Hôtel des Caves Françaises », en réalité c'était l'« Hôtel des Caves Bordelaises » qui avait été géré par la mère d'un copain de classe.

Sa fille s'appelle Djanina et non Madeleine, c'est sa femme qui s'appelait Émilie. C'est vrai qu'elle « nourrissait » des sentiments anti-français qui ne nous la rendaient pas sympathique mais qui, maintenant que l'on en sait un peu plus sur la politique souvent ignoble que les divers gouvernements pratiquèrent vis à vis des Algériens, et ce dès la conquête, son attitude est parfaitement compréhensible. Je n'ai jamais vu Messali Hadj en gandoura, mais toujours en costume. Sans son fez et sa barbe on ne l'aurait sans doute pas remarqué. C'est sur Wikipédia qu'on le voit en gandoura dans les rues d'Alger. Mais n'étant pas, comme les représentants de la police nationale, attaché à ses pas, il se peut qu'il ait revêtu une gandoura sans que j'en fusse informé.

*Ne vous inquiétez pas, Jean-Jacques, mon ami Jean-Bernard Papi a beaucoup d'humour, et je sais qu'il appréciera votre remarque et l'intérêt que vous portez à son histoire.*

Pendant le séjour de ce personnage à Angoulême, il nous est arrivé un soir une aventure qui aurait pu tourner au tragique. Sortant d'une séance de ciné club du Lycée avec 4 ou 5 camarades, nous faisons modestement les 400 coups dans la ville. Ayant trouvé un vieux pneu abandonné, il nous vint tout naturellement l'idée de jouer au cerceau avec. Malheureusement, arrivé place de l'Éperon, notre cerceau échappant à notre contrôle commença à descendre de plus en plus vite l'Avenue Gambetta et vint atterrir ... dans la devanture de l'Hôtel des Caves Bordelaises, ce qui fit surgir de son abri l'agent de ville de service, le pistolet mitrailleur à la hanche, en position de tir.

Nous avons dû battre nos propres records sur 1 000 mètres ce soir-là. Encore heureux que nous ne nous soyons pas pris une rafale de PM. Et que les moyens de communication de l'époque n'aient pas permis d'appeler des renforts rapidement !

### Histoire du COVID 19 par Pierre Dumousseau

Enfin un sujet traité avec rigueur et brio. Voilà qui nous change de tous ces infectiologues, virologues et autres quadricapilosecteurs (coupeurs de cheveux en quatre, dictionnaire xyloglotte) qui, semble-t-il, ont davantage les yeux tournés vers leur nombril que vers leurs microscopes. Ce que j'ai trouvé le plus remarquable, dans la saga de ce virus, c'est d'avoir utilisé comme vecteur le pangolin, animal peu répandu dans nos contrées et surtout d'être arrivé, tel le Grand Fakir ou Marco polo, à pied par la chine. Ça n'est pas donné à tout le monde.

« Même le plus noir nuage, a toujours sa frange d'or ». *Là o m'en a foutu un cot, dret dessous l'aisselle gauche, dans la boîte à souvenirs !* Le plus souvent, c'était la dernière chantée avant que « *la brume monte du sol* » et qu'on « *entende le rossignol* ». Merci pour ce moment d'émotion.

### En fouillant dans la malle aux ancêtres

Là, c'est le nom du destinataire de la lettre qui a « attiré toute mon attention », non parce que le patronyme du destinataire était porté par un de mes ancêtres, mais par l'évocation du personnage historique de ce Pierre Bonhomme.

Il n'avait pas été choisi au hasard par Goulebenèze.

Vous en saurez plus long en consultant ces deux liens (et peut être d'autres) :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques\\_Bonhomme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Bonhomme)

<https://entre-temps.net/jacquerie-et-gilets-jaunes-retour-sur-jacques-bonhomme/>

### du Boutillon spécial sur Angoulême pendant l'occupation allemande

*Ce numéro spécial, qui raconte les souvenirs de Jean-Jacques Bonnin, a été vu par plus de 41 000 lecteurs. Voici quelques commentaires :*

**Jean-Bernard Papi.** J'ai beaucoup apprécié les souvenirs de monsieur Bonnin au temps de l'occupation d'Angoulême. J'ai habité avec ma mère veuve de guerre (1) en face de l'école Saint Roch, au 2 de la rue du Dr Fournier, laquelle nous en séparait. Lors du bombardement de juin 1944 (me semble-t-il), une bombe destinée au quartier de la gare est tombée sur l'école sans exploser. Elle avait perdu une ailette en quittant la soute du B29 Superforteresse et était tombée à plat sans armer son percuteur (le vent relatif durant la chute fait tourner une hélice qui arme le percuteur). Un vrai miracle. Si elle avait explosé, je ne serais pas là pour t'en parler. À la suite de quoi ma mère est allée habiter chez son père qui tenait un garage sur le plateau (Garage Vallat) et moi je suis allé en pension à Villefagnan le temps d'éliminer la bombe. L'avion de Saint Ex est le Lockheed P38 Lightning, bi moteur, très puissant et bien armé.

(1) Mon père est mort le 11 juin 1940 au cours d'une mission. Il a laissé des notes sur sa guerre que j'ai publiées sur mon site : "Journal de guerre de Laurent Papi."

**Philippe Michel.** Félicitations pour le très émouvant numéro spécial sur l'occupation allemande à Angoulême. Depuis plusieurs années je recherche des témoins, qui étaient des enfants, à Jonzac durant cette période. En vain, j'ai demandé à Sud-Ouest de passer un avis de recherche. Les souvenirs des enfants ne sont pas les mêmes que ceux des adultes et peuvent être savoureux. J'espère y arriver avant que ma génération ne disparaisse complètement.

Bravo encore pour toutes vos publications. Un régal !

## Kétoukolé Joël Lamiraud (Jhoë)

### Kétoukolé n° 71



Parmi mes aïeux il y a eu quatre générations de forgerons, charrons, maréchaux-ferrant qui se suivaient et qui portaient les mêmes noms et prénoms (pas toujours facile pour s'y retrouver).

Et ils étaient bien entendu également serruriers. C'est ainsi que l'autre jour, dans un tiroir de la vieille forge j'ai trouvé ces drôles d'outils, objets du présent Kétoukolé.

En fait le nom que l'on donne à ce Kétoukolé là diffère suivant l'utilisateur, et l'usage qui en est fait.

C'est un **trousseau de passes-partout**, si c'est un honnête serrurier qui porte secours à son client qui s'est malencontreusement renfermé dehors.

C'est un **rossignol de passes-partout**, voire un **rossignol de crochets**, si c'est un voleur qui cherche à crocheter et forcer une serrure et s'introduire ainsi dans un

endroit où il n'a rien à y faire.

Il peut être également appelé **trousseau de Saint Pierre**. Vu du côté des Catholiques, Saint Pierre est traditionnellement représenté avec des clés (peu importe le nombre), car c'est à lui que le Christ a donné les clés du Royaume des cieux. Voir le tableau joint de Le Perugin où le Christ remet deux clés à Saint Pierre.

Dans l'imaginaire collectif, les trousseaux de passes-partout seraient composés de clés magiques capables d'ouvrir n'importe quelle serrure, mais rassurez-vous, il n'en est rien, ce n'est que de la mécanique de précision.

Ce Kétoukolé a inspiré huit lecteurs, bravo à eux pour leur perspicacité et leur participation.

**Jean Jacques Bonnin d'Angoulême (16)** n'a pas été avare de détails dans sa réponse, dont voici quelques extraits. Jean Jacques nous parle des bons offices d'un serrurier grâce à son trousseau de passes-partout qui va les tirer d'affaire s'il s'agit d'une serrure à gorge, sinon ça sera plus compliqué. Puis il aborde les offices moins louables d'un émule d'Arsène Lupin. Et finalement il nous parle du trousseau du Grand Saint Pierre qui a *athieuli queu charentais qui manghait six cots peur jhor (histoire célèbre de Goulebenéze)*. Jean Jacques cite Rabelais dans le "pourtraict" que Rabelais fait de Panurge "il avait en l'aultre (poche ou bougette) ung daviet, ung pélican, ung crochet et quelques autres ferrements dont il n'y avait porte, ni coffre qu'il ne crochetast..." Jean Jacques précise également que sur Internet, on trouve des kits de crochétage ainsi que des tutos qui permettent d'ouvrir toute fermeture fût-elle des plus sophistiquées.

**François Berthon de Louzignac (17)**. Dans le développement de sa réponse, François précise qu'on les appelle des rossignols du nom de la famille des Rossignol père et fils qui étaient les illustres cryptologues de Louis XIV. Ils avaient inventé pour lui un code très complexe appelé « Le grand chiffre » dont le roi était très fier et qu'il utilisait pour ses messages les plus secrets. Casser les codes, ou crocheter les serrures, c'est la même démarche. C'est donc en hommage aux Rossignol qu'on a appelé ainsi ces instruments.



**Alain Moreau alias Alain des Veurnottes, Anglade (33)**, viticulteur à la retraite a connu dans sa jeunesse du côté de Nuaillé sur Boutonne (17) un « buffe-rouille » qui était également serrurier.

**Henri Estève de Genillé (37)** nous dit que la tradition voulait qu'en théorie au moment de sa mise à la retraite le serrurier devait détruire les extrémités de ses propres trousseaux de passes-partout et clés. Henri nous adresse la photo d'un superbe trousseau de passes-partout avec sa volière de sa propre collection.

**Francis Bouchereau de Cherves Richemont (16), Erick Mouton de St Georges de Didonne (17), et Paul Grenier de Cognac (16)** ont également donné les bonnes réponses.

**Alain Négret de Pouliguen (44)**, a en un premier temps trouvé la bonne réponse, puis à tort, il a changé d'avis, Cécile sa fille bien connue dans Le Boutillon a écrit "o va ronchonner".

Petit retour dans l'histoire où l'on apprend mais sans preuve à l'appui que la toute première clé passe-partout se serait appelée "clé squelette", et aurait été inventée pour ouvrir toutes les portes du royaume de Louis XIV. Surprenant. Il faut savoir que l'ensemble des clés passes-partout d'un rossignol est regroupé sur un anneau métallique qui s'appelle "la volière". Robert Davesne a créé la corporation des maîtres serruriers au XV<sup>ème</sup> siècle (voir le site Internet qui suit).

Les serrures étaient bien souvent achetées en gros par les serruriers, et elles étaient fabriquées pour la plupart à Eu en Picardie, ainsi que dans des communes du Forez.

Dans une photo également jointe j'ai regroupé le trousseau de passes-partout objet du présent Kétoukolé, ainsi que nombre d'autres clés trouvées dans ma forge. Les deux serrures en bois démontées sur des vieilles portes de chais chez moi apportent la preuve qu'elles sont faites sur le même modèle et peut être en provenance également de Eu ou du Forez.

Site Internet sur un rossignol de passe-partout

<https://www.objetsdhier.com/rossignol-de-serrurier-1503>

Site sur le Maître serrurier Robert Davesne

<https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article1268>

Vidéo Youtube sur comment crocheter un cadenas avec 2 trombones

<https://www.youtube.com/watch?v=JG8oE5-NNvg&feature=youtu.be>



### Kétoukolé n° 72



À quoi servent ces quatre objets accrochés à un vieux tréteau, et trouvés dans la cave de belle-maman à La Mure (38), et comment s'appellent-ils ?

Réponse à :

[joel.lamiraud@free.fr](mailto:joel.lamiraud@free.fr)

## Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)  
[pperonneau@orange.fr](mailto:pperonneau@orange.fr)

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>